



Igicumbi – Voix des Rescapés du génocide contre les Tutsi, AISBL

Chaussée de Roodebeek 206

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Bruxelles, Belgique

E-mail address : igicumbi21@protonmail.com

19 avril, 2025

Déclaration no 0419042025 de l'Association IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi:

IGICUMBI dépossède le FPR du rôle usurpé de gardien de la mémoire et de l'histoire du Génocide contre les Tutsi

Nous, IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi, association internationale indépendante des rescapés du génocide contre les Tutsi incorporée en Belgique sous le numéro d'entreprise 768774092 ayant pour but « la promotion de la justice et la vérité sur le génocide perpétré contre les Tutsi dans toutes les matières relatives audit génocide » et pour mission « d'être la voix des rescapés du génocide contre les Tutsi dans divers domaines, notamment là où les Associations existantes supposées les représenter préfèrent se murer dans le silence ou prendre parti du régime FPR même dans des situations qui portent préjudice aux rescapés »,

Étant donné les tristes constats que voici :

1) Le régime FPR a souvent assassiné des rescapés du génocide contre les Tutsi. D'une part, il n'a cessé de tuer physiquement et de façon systématique ceux d'entre eux susceptibles de soutenir les plus faibles dans leurs divers combats de survivants ou leur servir de modèles, de mentors (pour les exemples, voir la lettre ouverte qu'IGICUMBI a adressée au Président Paul Kagame en mars 2024, disponible sur <https://justice-survivors.com/wp-content/uploads/2024/03/3-open-letter-addressed-to-president-paul-kagame-by-the-igicumbi-association-on-march-12-2024.pdf>). Le but apparent de ces assassinats est de se garantir la servilité de la communauté des rescapés. D'autre part, il n'a cessé d'éliminer les rescapés pour faire perdurer le spectre des tueries les ciblant ou ciblant les Tutsi en général, tant au Rwanda qu'à l'étranger en vue de justifier ses diverses menées politiques et bellicistes. Pour les plus récents assassinats, nous référons au document de notre « Mise au point » diffusée le 27 novembre 2024 et mise à jour le 2 janvier 2025 ([Mise au point de l'Association IGICUMBI.pdf](#) ; disponible aussi en audio-visuel sur <https://www.youtube.com/watch?v=N8ZBapi6EYg>);

2) Le régime FPR a souvent persécuté et continue de persécuter les rescapés du génocide contre les Tutsi par des violences physiques, psychologiques, sociales et économiques de toutes sortes, des déprédations de leurs biens, des procès injustes visant à les réduire au silence, procès qui imputent à certains d'entre eux des crimes de négation, de banalisation ou de justification du même génocide dont ils sont rescapés et qui a emporté beaucoup, voire même tous les leurs pour certains cas. C'est dans ce contexte que Mr. Déogratias Mushayidi, Mme Yvonne Idamange Iryamugwiza, Mr. Aimable Karasira Uzaramba croupissent toujours en prison dans d'horribles conditions, après avoir écopé de très lourdes peines allant jusqu'à la prison à perpétuité, ou étant encore en attente de jugement et ce depuis des années ;

3) Le régime du FPR a semé la zizanie entre les rescapés, sapant leur solidarité qui constituait un support indispensable face aux multiples contrecoups de la tragédie de génocide et qui les aidait à entretenir la mémoire des leurs dans l'unité, la concorde, la dignité et le respect ;

4) Le régime du FPR a infiltré presque la totalité des associations des rescapés du génocide, les détournant de leur mission et en faisant ses outils de propagande et de persécution de ses opposants réels ou supposés. Le détournement est arrivé au point où les rescapés voient parachuter à la tête de leurs associations des non-rescapés et leurs portes ouvertes à des auteurs du génocide à qui le FPR assure protection pour leur soumission absolue et leurs services loyaux. En plus de créer la mésentente entre rescapés, cette pratique pour le moins malveillante et fourbe les dresse contre leurs compatriotes hutus, barrant ainsi la voie à un vivre ensemble paisible, harmonieux et décomplexé ;

5) Le régime du FPR s'est fait le gardien de la mémoire et de l'histoire du génocide contre les Tutsi et en a construit un narratif calqué sur ses visées politiques, narratif que les rescapés sont sommés de reproduire à la place de leurs véritables récits de survivants et dans des cadres commémoratifs rigoureusement tracés par le régime lui-même. Cette dépossession à des fins d'instrumentalisation est une grave insulte et un grand outrage à ladite mémoire et à ladite histoire ;

Étant donné que ces constats datent de très longtemps car échelonnés sur toute la durée qui commence avec l'invasion du Rwanda par le FPR en 1990 ;

En effet, nombre de Tutsi de l'intérieur qui avaient rejoint le FPR ont été assassinés sous le couvert de la guérilla de 1990 à 1994. Après 1994, beaucoup de jeunes rescapés ont péri et continuent de périr dans des guerres où ils se voient jetés par des autorités de haut rang des Forces de Défense Rwandaise (Rwanda Defence Forces). Ces autorités les enrôlent à la suite de slogans qu'elles leur lancent publiquement, faisant valoir qu'en tant que rescapés ils ont un devoir patriotique particulier et leur annonçant publiquement qu'ils seront les premiers appelés quand l'heure des prochains jobs (guerres) sonnera ;

Étant donné que tous ces méfaits du FPR à l'encontre des rescapés s'ajoutent à son implication de plus en plus évidente dans le génocide , notamment au regard de son rôle

allégué dans l'abattage de l'avion à bord duquel se trouvait le Président Juvénal Habyarimana et qui a servi au génocide d'élément déclencheur ; du blocage du projet d'une intervention onusienne pour sauver ceux qui pouvaient encore l'être (voir la lettre qui a été signée et présentée à l'ONU par Messieurs Claude Dusaidi et Gerald Gahima en tant qu'envoyés du FPR: [DusaidiGahimaRPF30April1994.pdf](#)); le génocide n'avait même pas fait un mois complet et il a continué pour plus de trois mois pendant lesquels des centaines de milliers de Tutsi ont été massacrés) ;

Étant donné que face à tous ces méfaits, toutes les doléances qui ont été présentées par les rescapés au régime FPR dans son ensemble ou à ses officiels pris individuellement, incluant le Président Paul Kagame, ont été soit ignorées, soit prises pour des raisons de les persécuter et de les diviser davantage ;

Étant donné que les conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo notamment, ont fait monter d'un cran jamais égalé l'instrumentalisation du génocide contre les Tutsi, et que le régime FPR a sacrifié nos frères et sœurs rescapés dans les récents assassinats repris dans la « Mise au point » ci-haut mentionnée pour mieux huiler sa propagande guerrière, faisant craindre l'avènement d'atrocités plus graves encore et dont l'appréhension est loin d'être résorbée ;

Déclarons et portons à la connaissance de tous les Rwandais et de la communauté internationale ce qui suit :

1) IGICUMBI dénonce le droit de gardien de la mémoire et de l'histoire du génocide contre les Tutsi dont le FPR s'est investi ;

2) IGICUMBI dénonce l'instrumentalisation que le FPR fait de la mémoire et de l'histoire du génocide contre les Tutsi et, ce faisant, le dépossède de ce rôle de gardien autoproclamé et donc usurpé ;

3) IGICUMBI demande à la communauté internationale de ne plus voir dans le FPR un partenaire honnête et valable en matière de mémoire, d'histoire et de représentation des rescapés du génocide contre les Tutsi ;

4) IGICUMBI encourage ses frères et sœurs rescapés du génocide contre les Tutsi d'œuvrer dans le même sens car désormais les décideurs politiques sont enjoins de ne plus se mêler des affaires relatives au génocide en imposant un régime mémoriel et commémoratif de leur choix et servant leurs propres agendas;

5) IGICUMBI demande à la communauté internationale de garder un œil vigilant et lucide sur le spectre de tueries ou de génocide que le régime du FPR ne cesse d'agiter. L'histoire nous l'a appris, le FPR n'hésite pas à se livrer à des tueries, de rescapés ou d'autres personnes, pour en faire endosser la responsabilité à d'autres gens tant que cela peut servir ses divers intérêts ;

6) IGICUMBI, de concert avec les rescapés du génocide contre les Tutsi eux-mêmes, assurera désormais le rôle de gardien de la mémoire et de l'histoire du génocide contre les Tutsi avec des partenaires qu'elle choisira.

Signée par:

Philippe Basabose

Dr. Philippe Basabose, Président

IGICUMBI – Voix des Rescapés du Génocide contre les Tutsi, AISBL

CPI :

- 1) Son Excellence António Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies
- 2) Son Excellence António Luis Santos da Costa, Président du Conseil Européen
- 3) Son Excellence Alessandro Chiocchetti, Secrétaire Général du Parlement Européen
- 4) Son Excellence Donald Trump, Président des États-Unis d'Amérique
- 5) Très Honorable Mike Johnson, Président de la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique

- 6) Très Honorable Lucy Maria Powell, Lord Président du Conseil et Leader de la Chambre des Communes du Royaume Uni
- 7) Très Honorable Mark Carney, Premier Ministre du Canada
- 8) Son Excellence Emmanuel Macron, Président de la République Française
- 9) Très Honorable Bart De Wever, Premier Ministre du Gouvernement Fédéral Belge
- 10) Très Honorable Olaf Scholz, Chancelier Allemand
- 11) Très Honorable Greg Fergus, Président de la Chambre des Communes, Canada
- 12) Son Excellence Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale Française
- 13) Très Honorable Martin Bosma, Président de la Chambre des Représentants Néerlandaise
- 14) Son Excellence Maja Riniker, Présidente du Conseil National Suisse
- 15) Son Excellence Peter De Roover, Président de la Chambre des Représentants Belge
- 16) Très Honorable Shriley Ayorkor Botchwey, Secrétaire Générale de la Commonwealth
- 17) Honorable Marco Rubio, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique
- 18) Honorable Mélanie Joly, Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International du Canada
- 19) Honorable Dorothy C. Shea, Ambassadrice des États-Unis aux Nations Unies
- 20) Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de l'Union Africaine
- 21) Son Excellence Volker Türk, Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
- 22) Son Excellence Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés
- 23) Mr. Federico Borello, Directeur Exécutif par intérim de Human Rights Watch
- 24) Dr. Agnès Callamard, Secrétaire Générale d'Amnesty International
- 25) Honorable James P. McGovern, Co-Président de la Commission des Droits de l'Homme Tom Lantos
- 26) Honorable Christopher H. Smith, Co-Président de la Commission des Droits de l'Homme Tom Lantos
- 27) Honorable Veronica Nduva, Secrétaire Générale de la Communauté d'Afrique de l'Est
- 28) Son Excellence Emmerson D. Mnangagwa, Président de la SADC
- 29) Honorable Rémy Ngoy Lumbu, Président de la Commission Africaine des Droits des Peuples et des Droits de l'Homme
- 30) Mme Alice Mogwe, Présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme

Bcc:

- 1) H.E. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda & Président du FPR-Inkotanyi
- 2) Hon. Gertrude Kazarwa, Présidente de la Chambre des Députés du Parlement Rwandais
- 3) Hon. Wellars Gasamagera, Secrétaire Général du FPR-Inkotanyi